

**\*MINUTES/PROCÈS-VERBAL\***

**PLANNING REVIEW AND ADJUSTMENT COMMITTEE MEETING/  
RÉUNION DU COMITÉ DE REVISION DE LA PLANIFICATION**

**August 22, 2013 6:00 p.m./le 22 août 2013, 18h**

**1222, rue Main Street, 4<sup>th</sup> floor/4<sup>e</sup> étage  
Moncton**

**Committee Members Present/membres du comité présents :**

George Forsythe	Chairperson/Président
Pascal Ferron	Vice-Chairperson/Vice-président
Audbur Bishop	Committee Member/membre du comité
Heather Keith	Committee Member/membre du comité

**Committee Members Absent/Membres du comité absents :**

Ricci Archibald	Committee Member/membre du comité
Andy St-Amand	Committee Member/membre du comité

**Staff Present/Personnel présent:**

Jeff Boudreau, Ptech	Mgr. of Subdivision Approval/Gestionnaire d'approbation des lotissements
Pauline Magee	Recorder/rapporteuse

---

Le président, George Forsythe, ouvre la réunion vers 18 h 03. Il rappelle aux personnes présentes que les réunions sont enregistrées.

**CONFLICTS OF INTEREST/CONFLITS D'INTÉRÊT**

Aucun

**1. ADOPTION OF THE MEETING AGENDA/ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

*Il est proposé par Pascal Ferron, vice-président, appuyé par Heather Keith, membre du comité, d'adopter l'ordre du jour de ce soir tel quel.*

**MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2. ADOPTION OF MINUTES OF THE REGULAR MEETING OF JULY 25, 2013/ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 25 JUILLET 2013**

*Il est proposé par Heather Keith, membre du comité, appuyé par Audbur Bishop, membre du comité, d'adopter le procès-verbal de la réunion ordinaire tenue le 25 juillet 2013 tel quel.*

**MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**3. BUSINESS ARISING FROM THE MINUTES/AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL**

Aucune

#### **4. VARIANCE REQUESTS/DEMANDES DE DÉROGATIONS**

- (a) Doug and/et Deb Smith, 66, rue Church Street (PID #/NID 00810887), Petitcodiac – to exceed the area requirement for an accessory building/afin de dépasser l'exigence relative à la superficie d'un bâtiment accessoire (File/Dossier #13PV-958)

On examine le rapport du personnel. Les requérants sont présents.

Heather Keith, membre du comité, mentionne qu'elle est familière avec la propriété en question et n'envisage aucun impact négatif découlant de la construction demandée du bâtiment accessoire.

*Il est proposé par le vice-président Pascal Ferron, appuyé par Heather Keith, membre du conseil, d'accepter le rapport du personnel et ses recommandations voulant que la demande de dérogations de Doug et Deb Smith, 66, rue Church (NID 00810887), Petitcodiac – afin de dépasser l'exigence relative à la superficie d'un bâtiment accessoire de 84m<sup>2</sup> à 111m<sup>2</sup>, SOIT APPROUVÉE, tel que soumise.*

#### **MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Les requérants quittent la salle de réunion.

#### **5. TEMPORARY APPROVALS, CONDITIONAL USES, RULINGS OF COMPATIBILITY AND NON-CONFORMING USES/APPROBATIONS TEMPORAIRES, USAGES CONDITIONNELS, DÉTERMINATIONS DE COMPATIBILITÉS ET USAGES NON CONFORMES**

Aucun

#### **6. TENTATIVE SUBDIVISIONS/LOTISSEMENTS PROVISOIRES**

- (a) Baron Heights S/D/lotissement, prom. Elmwood Drive, Parish of/Paroisse de Moncton, comté de Westmorland Co., Unincorporated Area/région non incorporée – (OWNER/PROPRIÉTAIRE: Volker Von Muenchhausen) (File/Dossier #12US-16657)

Aucune délégation.

On passe en revue le rapport du personnel. On demande à Jeff Boudreau, membre du personnel, si un échéancier approximatif a été établi pour l'achèvement du développement. M. Boudreau mentionne qu'aucun échéancier n'a été établi et que le marché immobilier déterminerait probablement quand le développement sera achevé à son avis.

M. Ferron demande au personnel si des étendues de terrain sont réservées ou non aux fins d'utilisation publique (parc/terrain de jeux). M. Boudreau, membre du personnel, explique qu'il n'existe pas de dispositions en ce qui concerne les terres à des fins publiques au sein de la région non incorporée.

*Il est proposé par Heather Keith, membre du comité, appuyé par Pascal Ferron, vice-président, d'accepter le rapport du personnel et la recommandation voulant que le Comité de révision de la planification conseille au ministre des Transports et de l'Infrastruture de :*

- donne son avis au sujet sur l'emplacement de la rue Via Romat, de l'allée London, de la rue Paris, de l'allée Vienna, de la ruelle Hanover, de la ruelle Muenchhausen, de la ruelle Hameln; et
- donne son avis sur l'emplacement de deux futures rues.

**Soumis aux conditions suivantes :**

- l'agent d'aménagement n'autorisera pas la plan de lotissement final jusqu'à ce que toutes les conditions telles qu'énoncées dans la lettre du ministère provincial des Transports en date du 16 août 2013 aient été remplies;
- mettre en garde les futurs acquéreurs de lots; la note suivante paraîtra dans le plan de lotissement final comme suit : « Selon une évaluation des sources d'approvisionnement en eau préparée par Genivar en date du 14 novembre 2012, une unité de traitement d'eau résidentielle pourrait s'avérer nécessaire afin de veiller à ce que la qualité de l'eau soit conforme aux Recommandations pour la qualité de l'eau potable au Canada. »
- le développement se poursuivra conformément au certificat de décision en date du 21 décembre 2012; et
- le plan final devra montrer le périmètre des zones tampon du projet selon les documents EIE.

**MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**7. BY-LAW AMENDMENTS, ZONING AND MUNICIPAL PLAN MATTERS/QUESTIONS DE ZONAGE ET QUESTIONS RELATIVES AUX PLANS MUNICIPAUX**

Aucun

**8. OTHER BUSINESS/AUTRES AFFAIRES**

Le président George Forsythe demande si des plaintes ont été déposées concernant les services d'inspection de bâtiments. Le personne ignore si des plaintes ont été déposées.

**(a) Development Officer Variance Approvals/Approbations de dérogations diverses accordées par l'agent d'aménagement – August/août 2013**

Aucune

**9. ADJOURNMENT/CLÔTURE DE LA SÉANCE**

*Il est proposé par Audbur Bishop, membre du comité, de lever la séance.*

La séance est levée vers 18 h 09.